

OBJET DE TRÉSOR ET MÉMOIRE PROJECTIVE : LE VASE « DE SAINT MARTIN », ONQUES FAICT PAR MAINS D'OMME TERRIEN
Pierre Alain MARIAUX

De Boeck Supérieur | « [Le Moyen Age](#) »

2008/1 Tome CXIV | pages 37 à 53

ISSN 0027-2841

ISBN 978280415760

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2008-1-page-37.htm>

!Pour citer cet article :

Pierre Alain MARIAUX, « Objet de trésor et mémoire projective : le vase « de saint Martin », onques faict par mains d'omme terrien », *Le Moyen Age* 2008/1 (Tome CXIV), p. 37-53.
DOI 10.3917/rma.141.0037

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Objet de trésor et mémoire projective : le vase « de saint Martin », *onques faict par mains d'omme terrien*

Vers la fin de l'année 1180, peut-être avant le mois de septembre, l'archevêque de Cologne Philippe de Heinsberg (1167-1191) écrit à la communauté de Tours pour lui demander de réserver bon accueil à Guibert de Gembloux, qui souhaite se rendre au tombeau de saint Martin¹. L'archevêque profite de cette occasion pour en demander un peu plus sur un miracle du saint que la renommée (*fama*) a porté jusqu'à lui : la récolte par Martin du sang des martyrs thébains sur le sol d'Agaune. À la fin de la même année, au plus tard au cours du premier semestre de 1181, le doyen Philippe, le trésorier Rainaud et les chanoines du chapitre de Saint-Martin de Tours adressent une longue réponse à l'archevêque de Cologne, dans laquelle ils confirment la vérité du miracle et en rapportent le détail.

Sur le chemin du retour de Rome où il s'était rendu en pèlerinage, Martin s'arrête en effet à Saint-Maurice pour vénérer les célèbres martyrs². À sa demande de lui céder de précieuses reliques, les moines d'Agaune le repoussent. Cependant, la présence du saint homme en ce lieu suffit et Dieu

1. GUIBERT DE GEMBOUX, *Epistolae I-XXIV*, éd. A. DEROLEZ, Turnhout, 1988, p.59-63. La réponse du chapitre dont il est question plus bas fait l'objet de la cinquième lettre, p. 71-82. Guibert (1125-1213), abbé de Gembloux dès 1188, est l'auteur d'une *Vita sancti Martini* (entre 1181 et 1185) et d'un traité intitulé *De laudibus sancti Martini Turonensis*.

2. Le passage de saint Martin à Saint-Maurice, qu'aucun de ses biographes ne rapporte, a été traité par L. DUPONT-LACHENAL, Les abbés de Saint-Maurice d'Agaune. Les origines de l'église d'Agaune, *Les échos de Saint-Maurice*, numéro spécial, 1929, p. 80-109. Il est à remarquer que Jacques de Voragine ignore aussi cet épisode, tant dans la vie de saint Martin que dans celle de saint Maurice et de ses compagnons ; le fait semble indiquer que la légende ne circule pas de manière universelle, mais bien dans des milieux déjà intéressés par elle : Saint-Maurice, Tours et Cologne.

lui révèle le champ du martyr en le faisant se couvrir d'une rosée de sang. Martin obtient par la prière ce que les moines lui refusaient : il plante son couteau dans la terre et fait surgir des profondeurs un flot tant espéré du sang des martyrs, qu'il récupère dans de petites fioles prévues à cet effet (*per vascula ad hoc de industria facta dispertivit*). Puis, mu par une inspiration divine, il revient au monastère d'Agaune donner aux moines avares une partie du sang qu'il a récolté, ainsi que son couteau³. Il rentre ensuite triomphalement en Gaule, où il partage les précieuses reliques entre la cathédrale de Tours et celle d'Angers⁴. Aujourd'hui encore, poursuivent les auteurs de la lettre, les chanoines de Saint-Maurice présentent le couteau et l'ampoule comme témoignage des vertus du saint. En particulier, ils les utilisent pour susciter des aumônes de la part des fidèles en vue de reconstruire leur église. Plusieurs chanoines de Tours se souviennent en effet avoir vu les deux objets dans leur propre église quelques années auparavant : *et multi nostrum ante paucos annos in ecclesia viderunt nostra*.

La lettre du chapitre tourangeau est le premier témoignage assuré du passage supposé de saint Martin à l'abbaye de Saint-Maurice. La légende ne tarde pas dès lors à se développer dans la région de Tours, comme en témoigne la *Vie de Monseigneur saint Martin de Tors* composée par Péan Gastineau au milieu du XIII^e siècle⁵ :

3. *Agaunum reversus [sc. Martinus] quod gestum fuerat reseraret, et avaros illos monachos [...], redarguens et qui esset aperiens, data parte sanguinis celitus adepti et cultello illis, quo cespitem preciderat, dimisso, participes tante benedictionis efficeret* (GUIBERT DE GEMBLoux, *Epistolae*, p. 74, l. 119-123).

4. Dans son *Historia Francorum*, X, 31, éd. B. KRUSCH, W. LEVISON, *M.G.H., SS. rer. Mer.*, t. 1,1, Hanovre, 1951, p. 534, Grégoire de Tours rapporte que la cathédrale de Tours possède depuis fort longtemps (*ab antiquis*) des reliques des saints d'Agaune, mais ne s'arrête pas à leur origine. L'inventaire de la cathédrale d'Angers de 1255 mentionne cette ampoule dans l'*armarium*, situé sans doute à proximité de l'autel majeur : *Item Sanguis beati Mauricii sociorumque ejus in ampulla cristalina oblonga*. (L. DE FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. 1, *Le mobilier*, Paris, 1901, p. 159); à la fin du XV^e siècle, cette ampoule est placée entre les mains d'une statue de saint Martin, don du chanoine Amauri Denyau (*ibid.*, p. 184). Une tenture de la fin du XV^e siècle en six parties, consacrée à la vie de saint Martin et dont seules deux pièces ont été préservées (notamment celle illustrant l'épisode qui nous occupe), était conservée à Saint-Maurice d'Angers (*ibid.*, p. 125-126). À Candes, Guibert honore les martyrs thébains. Le reliquaire se présente sous la forme d'une ampoule de verre, *sanguine in modum pulveris commoliti semiplenam, quem de pretiosa Thebeorum legione a presule quondam ab Agauno magno delatum miraculo arbitrarentur [...]* (GUIBERT DE GEMBLoux, *Epistolae*, p. 147, l. 661-664 [lettre de 1181]). Le reliquaire en question est la fiole de verre que portait Martin attachée autour de son cou.

5. Nous n'avons pu retrouver le volume de J.J. BOURASSÉ, *Vie de Monseigneur saint Martin de Tors*, Tours, 1860; voir DUPONT-LACHENAL, *Les abbés de Saint-Maurice*, p. 88-90.

*En pelerinage en ala
 A Chablees, et lor a la
 De lors reliques demandées,
 Mès moult les li ont bien niées
 Li chanoine; lors lor pria
 Que la ou l'en martiria
 Saint Morice li mostrissent
 Et jusque la li menissent
 Lors l'on mené, que plus n'i tarde
 Et quant Martins le lieu esgarde
 Ou cil furent martirié,
 Si a maintenant Dieu prié,
 Que chose feïre li pleust,
 Par quoi des reliques eust.
 Lors tret i. petit coutelet,
 Pour emportet i. montolet
 De la terre, por saintuaire.
 Puis saillit, de demora gaire,
 Un boillon de sanc contremont
 Qui de sei prendre le sermont.
 Martins iiij. ampoles a prises,
 Si y a des reliques mises
 Que notre sires li donna.
 N'onc puis li sanc ne boillona.
 Grant fut li criz parmi le rues.
 Si li ont li cleric ij. tolues
 Des ampoles, toutes fermées
 De son sceau scellées
 A Martins en sont ij. remises.
 L'une empartit a ij. yglises,
 A Tors et à Angers ensemble.
 L'autre qui creint que l'en li emble
 A toz jorz a son col portée,
 Quand il morut, el fut donnée
 A l'iglise ou son corps repose
 Sans en oster mesune choses
 Por ce fut en cele contrée
 L'iglise de Martin fondée.*

Elle est également rapportée par les pèlerins qui passent par l'abbaye. Dans *Le saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure*, daté autour de 1395, Ogier mentionne ainsi deux ampoules apportées par des anges, puis scellées par saint Martin de son sceau⁶:

6. OGIER D'ANGLURE, *Le saint voyage de Jherusalem*, éd. F. BONNARDOT et A. LONGNON, Paris, 1878, p. 100-101.

Le dimanche ensuivant, au dîner a Merten, et au giste a Saint Moris en Chambely sur le Rosne. En l'église de Saint Moris en Chambely a de moult dignes reliques et belles, entre lesquelles nous fust monstrée grant partie du corps de monseigneur saint Morise noblement envaissellé. Et si nous furent monstrées deux dignes empoles plaines du sang de .vi^m. chevaliers, qui furent occis illec près pour maintenir nostre foy, et eulx combatant contre les mescreans; desquelz chevaliers les anges receurent partie de leur sang, et en emplirent icelles deux empoles que ilz mesmes apporterent de Paradis. Et peult on bien assés congnoistre qu'elles ne furent onques faictes par mains d'omme terrien, et si ne scet on de quoy elles sont, mais tresbelles sont; et icelles empolles scella monseigneur saint Martin de son grant seel, et en sont encor seellées. Assés y a d'aultres corps sains et dignes sans nombre.

Le 26 février 1485, Georges Lengherand rapporte avoir vu le vase de saint Martin et le couteau qu'il utilisa pour la pieuse récolte⁷:

Pour l'honneur du saint dimence, oymes la messe en l'abbaye Saint Maurisse audit lieu de la ville Saint Maurisse; et après le avoir oye, veymes aucuns reliquaires, et entre autres le corps de saint Maurisse, l'espée dont il obt la teste trenchié; ung reliquaire où l'on dist estre une partie de la couronne d'espine de Nostre Seigneur; et ung aultre reliquaire de saint Martin à la manière d'un pot de chucades ouquel l'on dist que après que saint Maurisse eut la teste trenchié, il recueilly de son sang sur la terre, et mesmes d'un couteau qui nous fut monstré, il relevoit ledit sang et mist oudit pot. Et après aucuns lui volrent oster icellui sang, et par miracle ce devint comme une pierre.

Deux vases sont mentionnés une fois encore dans le premier inventaire conservé du trésor de l'abbaye, composé par l'abbé Jean V Milès (1550-1572); le premier y est décrit comme un *alabastrum ab angelo sancto Martino allatum in Violeto*; le second est un *cantharus argenteus miro decore ornatus, quem sanguine sanctae Thebaicae legionis plenum idem sanctus Martinus reliquerat*⁸. En 1666 enfin, dans sa monographie consacrée au roi Sigismond, fondateur de l'abbaye, le chanoine Guillaume Berodi ne manque pas de rapporter toute la légende⁹:

[...] on tient par tradition, que saint Martin évesque de Tours, revenant de Rome, passant expres par saint Maurice, se fist montrer le msme [sic] lieu ou probablement on croyait que saint Maurice avoit esté decapité et s'estant prosterné en terre, ayant fait oraison a DIEU leva une motte de terre avec un petit cousteau qu'il avoit emprunté d'un berger [...] et a l'instant il sortit une fontaine de sang et en ayant rempli deux vases qu'il portoit avce soy, le sang

7. *Voyage de Georges Lengherand, Mayeur de Mons en Haynaut, à Venise, Rome, Jérusalem, Mont Sinai & le Kayre, 1485-1486*, éd. G. MÉNILGLAISE, Mons, 1861, p. 12.

8. E. AUBERT, *Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Againe*, t. 2, Paris, 1870, p. 239 (pièce justificative 35).

9. G. BERODI, *Histoire du glorieux saint Sigismond Martyr, roy de bourgogne, fondateur du celebre monastere de saint maurice* [...], Imprimé à Syon, avec permission des Supérieurs, Chez Henry Louys Escrivain, l'An 1666, p. 363.

sortit tousiours, lors il pria Dieu, luy envoyer quel que vase pour le recueillir. Un ange lui en apporta un du Ciel, qui est d'un prix inestimable, il semble estre de pierre noire a la facon d'une Agate, sur lequel sont représentées diverses figures elaborées d'une admirable artifice. [L'ange commande à Martin de laisser ce vase au trésor de l'abbaye, ensemble avec un second qu'il avait déjà rempli.] S. Martin boucha ce saint vase, avec son grand sceau episcopal, ainsi qu'on le void, dans la dite Chapelle (nommée vulgairement le sacré Thrésor) avec le mesme cousteau, et un des deux vases, qu'il avoit rempli.

Si le « couteau de saint Martin » a probablement disparu dans l'incendie de l'abbaye en 1693¹⁰, les deux vases dont on lui attribue la donation sont toujours présents au trésor de l'abbaye. Il s'agit, pour le premier, d'un récipient en sardoine du I^{er} siècle avant J.-C., taillé sur son pourtour de scènes mythologiques et complété vers le milieu du VII^e siècle par une monture orfèvrée (fig. 1); le second est l'aiguïère dite « de Charlemagne », datant du troisième quart du IX^e siècle (fig. 2)¹¹.

Confronter ces divers comptes rendus crée une impression de confusion : il semble que ces auteurs ne rapportent pas la même légende, qui peine par conséquent à se fixer dans l'écrit. Par rapport au texte tourangeau, une différence est en effet remarquable : le versant agaunois de la légende – que celle-ci ait été forgée à Saint-Maurice avant la lettre rédigée par la communauté de Tours ou dans la seconde moitié du XII^e, voire au cours du XIII^e siècle – introduit un ange, messenger pourvoyeur d'un ou deux vases célestes dans lesquels le saint recueille le sang des martyrs, ce qui a pour effet de minimiser le rôle du saint évêque. La lettre du chapitre de Tours ne recouvre donc pas l'entier de la légende qui circule à Agaune, mais il reste toutefois probable qu'elle en provoque ce développement merveilleux. À un moment critique de leur histoire somme toute récente, on peut en effet supposer que les chanoines de Saint-Maurice développent un récit mythique des origines, qui puise à plusieurs sources, où la vie de saint Martin et l'éclat de ses miracles, notamment, sont mis à contribution.

L'adoption de la réforme canoniale en 1128 est le point de départ d'un renouveau spirituel de l'abbaye de Saint-Maurice, qui culmine un siècle

10. Il est certes mentionné dans l'inventaire de 1659, mais une main postérieure à 1693 rajoute en note : *a tempore ultimi incendii ecclesiae et monasterii jam non super est nisi theca illius cultelli* (AUBERT, *op. cit.*, p. 247 [pièce justificative 44]).

11. En dernier lieu, voir respectivement G. SCHWARZ, *Die Onyxkanne von Saint-Maurice*, *Helvetia archaeologica*, t. 85, 1991, p. 17-31 (elle affirme sans fondement, p. 17, que ce vase est conservé dans le trésor depuis le IV^e siècle) et D. THURRE, *L'aiguïère « de Charlemagne » au trésor de Saint-Maurice : de l'art à l'idée de pouvoir*, *Vallesia*, t. 50, 1995, p. 197-320. Des traces de sceau à la cire étaient visibles sur ces deux vases à la fin du XIX^e siècle encore.

plus tard sous l'abbatit de Nantelme¹². La révélation, le 26 octobre 1225, du corps du saint et de ses compagnons dont les noms étaient connus – Exupère, Candide, Victor –, son installation dans une châsse et le placement de cette dernière sur l'autel de la basilique, contribuent au renforcement du culte de saint Maurice et de ses soldats, voire à son recentrage au lieu de leur martyre. Au début du XIII^e siècle, la communauté agaunoise se « réapproprie » en quelque sorte le saint militaire, ce qui se remarque également dans l'iconographie adoptée pour le grand sceau du Chapitre, connu de 1217 à 1636. Cet activisme ne doit cependant pas faire oublier que l'abbaye vit une période d'intense reconstruction temporelle et spirituelle tout au long du XII^e siècle déjà. Une bulle de Célestin III datée de 1196 nous apprend ainsi l'existence de deux consécration d'églises au cours du XII^e siècle, après un incendie dans les deux cas : la première par Eugène III le 25 mai 1148, lors de son retour de France en Italie, la seconde quelques dizaines d'années plus tard, vraisemblablement entre 1178 et 1196¹³, par l'archevêque de Vienne. Nous savons par ailleurs que l'abbé Rodolphe (1153-1169), dans une lettre aujourd'hui datée autour de 1160¹⁴, en appelle à la générosité de Louis VII pour qu'il aide de ses dons à la reconstruction de l'abbaye, réduite en cendres *per manus barbarorum*¹⁵. Il est vraisemblable que le chapitre de Tours fait

12. L. DUPONT LACHENAL, À Saint-Maurice au XIII^e siècle. L'Abbé Nantelme (1223-1258) et la « Révélation » des Martyrs de 1225, *Annales valaisannes*, t. 31, 1956, p. 393-444.

13. J.M. THEURILLAT, Textes médiévaux relatifs aux monuments archéologiques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, *Genava*, t. 11, 1963, p. 167 n. 25. D. THURRE (*L'atelier roman d'orfèvrerie de Saint-Maurice*, Sierre, 1992, p. 32) place cette seconde consécration sous l'abbatit de Guillaume II, entre 1181-1184 et 1196.

14. La lettre est contenue dans un recueil composite de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, qui rassemble des documents datés entre 1156 et 1172. Originnaire de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, le manuscrit est conservé à la Bibliothèque Vaticane, Reg. Lat. 179 (la lettre de Rodolphe occupe les fol. 243-243 v°) ; A. LUCHAIRE, *Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris*, Paris, 1899, p. 31 s. On en trouve une édition (ancienne) dans *l'Historiae francorum scriptores coetanei*, t. 4, Paris, 1641, p. 741, n° 500, et dans la *Gallia Christiana*, t. 12, Paris, 1770, col. 793, n° 43. T. SCHIEFFER et H.E. MAYER, *Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger*, M.G.H., DD., Munich, 1977, p. 13-14, n° 3, concluent à l'authenticité de cette lettre et en attribuent la paternité à Rodolphe. S. PETRUCCI (Université de Neuchâtel) en propose l'édition et une traduction en annexe à cette étude.

15. L'incendie dont il est ici question peut être dû à une partie des troupes impériales ou aux renforts bourguignons qui passèrent les Alpes entre 1154 et 1163, selon l'hypothèse de M. ZUFFEREY, *Die Abtei Saint-Maurice d'Agaune im Hochmittelalter (830-1258)*, Göttingen, 1988, p. 188 n. 79. Ceci est de l'ordre du probable, car l'abbé Rodolphe s'était rangé sous l'autorité d'Alexandre III dès son élection, en 1159, tandis que l'évêque de Sion, Louis, partisan impérial, reconnaissait l'antipape Victor IV. Les deux hommes eurent, apparemment, de nombreux différends, notamment à propos de l'église Saint-Maurice d'Aigle : brutalement enlevée à l'abbaye entre 1150

allusion, dans sa réponse à l'archevêque de Cologne, à la venue de chanoines d'Agaune en Gaule, plus précisément à leur passage par Tours, motivé par l'une ou l'autre de ces trois catastrophes. Les ingrédients sont donc réunis non seulement pour la rédaction d'une légende attrayante, mais aussi pour réécrire l'histoire. En convoquant Martin, les chanoines de Saint-Maurice appellent en effet une double origine, celle de l'hagiographie médiévale et celle de leur propre communauté.

Trois raisons peuvent expliquer le choix de Martin pour être l'acteur de ce récit. Premièrement, Martin est un saint militaire comme Maurice; il est ensuite le saint patron de la monarchie française, vers laquelle se tourne la communauté agaunoise (par l'intermédiaire de son abbé Rodolphe?); enfin, il entretient un rapport particulier avec les vases et les fioles¹⁶, mais aussi avec les anges¹⁷. Si l'on s'en tient à la seule lettre tourangelle, les chanoines d'Agaune témoignent donc de la vérité d'un miracle accompli par saint Martin, qui passe ainsi pour l'« inventeur » d'une partie des reliques agaunoises. Le témoignage est également capital pour apprécier au mieux la situation du XII^e siècle, car il atteste – de manière indirecte mais remarquable – la vérité d'une quête itinérante avec reliques entreprise avant 1180-1181 par la communauté agaunoise¹⁸. La lettre mentionne un récent incendie de l'abbaye d'Agaune et, conséquemment, l'arrivée de ses chanoines à Tours,

et 1154, elle est restituée avant 1160, mais le différend est réglé par Alexandre III en 1179 seulement (F.O. DUBUIS et A. LUGON, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin: Recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais*, 3^e part., Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales, *Vallesia*, t. 50, 1995, p. 5).

16. Martin bénit la fiole à moitié pleine d'huile que lui fait porter la femme d'Avitianus souffrante et celle-là déborde aussitôt que le saint trace le signe de croix au-dessus d'elle; sa bénédiction empêche semblablement qu'une fiole remplie d'huile sainte ne se brise dans sa chute (voir VENANCE FORTUNAT, *Ceuvres*, t. 4, *Vie de saint Martin*, éd. et tr. S. QUESNEL, Paris, 1996, p. 75-76, v. 52 s. et v. 72 s. Pour le premier, cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber III de virtutibus sancti Martini*, 24, éd. B. KRUSCH, *M.G.H., SS. rer. Mer.*, t. 1, 2, Hanovre, 1885, p. 638-639).

17. Martin entretient des relations intimes avec les anges, qui conversent avec lui ou lui servent d'intermédiaires efficaces; cf. VENANCE FORTUNAT, *Vie de saint Martin*, II, p. 34-35, v. 122-131. C'est à un ange encore que Martin doit sa guérison après une chute: *ibid.*, p. 31, v. 44-57 (cf. ALCUIN, *Vita sancti Martini Turonensis*, 8, dans J.P. MIGNE, *P.L.*, t. 101, col. 661: *Idem quoque sanctus Martinus cadens per gradus, graviter pene totus attritus membris, nocte ab angelo ad integram recreatus est sanitatem: saepiusque angelicis visitationibus et familiari locutione fruebatur*).

18. Sur les quêtes itinérantes avec reliques, voir P. HELIOT et M.L. CHASTANG, *Quêtes et voyages de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge*, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 59, 1964, p. 759-822 et t. 60, 1965, p. 5-32, P.-A. SIGAL, *Les voyages de reliques aux XI^e et XII^e siècles*, *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, Paris, 1976, p. 75-104, et R. KAISER, *Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises (XI^e-XII^e siècles)*, *Le Moyen Âge*, t. 101, 1995, p. 205-225.

qui se déplacent avec d'insignes reliques pour récolter les fonds nécessaires à sa reconstruction¹⁹. Elle relaie ainsi des informations essentielles que nous croyons possible d'étayer par des faits attestés en d'autres sources.

Il paraît vraisemblable de supposer que les chanoines de Tours font allusion au concile convoqué par Alexandre III qui s'ouvre à Saint-Maurice de Tours le 19 mai 1163²⁰. Dans l'assemblée réunie, outre dix-sept cardinaux et cent vingt-quatre archevêques et évêques, se trouvent plus de quatre cents abbés : peut-on imaginer la présence de l'abbé de Saint-Maurice ? Rodolphe est sur les routes dès la fin de 1160 et retrouve Alexandre III à Gênes entre le 21 février et le 25 mars 1162 précisément, après avoir été emprisonné à Castellana. Il se peut qu'il ait accompagné le pape dans son voyage en France²¹, car le moine Gauthier, son compagnon d'infortune²², précise que l'abbé reste auprès du pontife tandis qu'il poursuit son voyage de retour à l'abbaye d'Arrouaise²³. Ceci expliquerait peut-être le fait que nous ne conservons aucune trace de la présence de l'abbé à Saint-Maurice pendant ces mêmes années. Dès lors, les *paucos annos* mentionnées par le chapitre tourangeau dans sa réponse à Philippe de Heinsberg pourraient signifier un peu moins d'une vingtaine d'années, ce qui paraît vraisemblable. Un passage des chanoines d'Agaune est en outre possible du fait que la communauté possède des biens en France, certes pas à Tours, mais en Tarentaise, en Franche-Comté, à Semur (où l'abbé Guillaume II meurt en 1196), etc. Les

19. Il vaut la peine de citer le passage en entier : *Cultellus autem viri sancti et ea pars sanguinis, quam Agauni reliquerat, ut sepe auditum est, viris devotis per locum illum transuentibus, si expetant, adhuc ad testimonium tante virtutis ostenditur, et multi nostrum ante paucos annos in ecclesia viderunt nostra, aliquibus canonicibus eiusdem loci, qui monachi substituti sunt, dum ad colligendas fidelium elemosinas pro reparatione ecclesie sue nuper aduste exissent et ad nos quoque divertissent, utrumque nobis ostendentibus et hiis que supra retulimus fideliter astipulantibus* (GUIBERT DE GEMBLoux, *Epistolae*, p. 75, l. 165-173).

20. O. PONTAL, *Les conciles de la France capétienne jusqu'en 1215*, Paris, 1995, p. 344-348.

21. Cette rencontre reste cependant hypothétique, car Boson n'en parle pas dans sa vie du pape (L. DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, t. 2, Paris, 1892, p. 404). L'épisode est seulement attesté par une source hagiographique, l'*Historia translationis reliquiarum arosiam* de Gauthier, moine de l'abbaye d'Arrouaise (AA. SS., *Maii*, t. 1, Anvers, 1680, p. 481-492).

22. *Ibid.*, III, p. 487 : *Tandem venimus ad Genuam, et ibidem Dominum Alexandrum papam invenimus : qui cum nos vidisset, multum miratus est, quia vivere videbat, quos pridem naufragio submersos fuisse audierat. Qui Dominum Abbatem S. Mauricii cum debito honore suscipiens, de incolumitate illius valde gravisus est, et de tribulationibus quas passi fueramus benigne consolatus est.*

23. *Ibid.*, IV, p. 487 : *Resumpto igitur religionis habitu, et Reliquiis S. Monicæ super collum equi mei colligatis, solus iter arripui. Dimisi puerum meum cum Abbate, qui cum Domino Papa remansit. Gauthier arrive à l'abbaye d'Arrouaise, porteur des reliques de sainte Monique, avant le 20 avril 1162.*

chanoines portent les reliques insignes de leur église en procession pour susciter des aumônes, et il n'est pas difficile de supposer que leur pérégrination les amène aussi loin que Tours. À supposer que ce déplacement se déroulat à l'occasion du concile de Tours, c'eût été là un moment sans aucun doute propice pour récolter les fonds nécessaires à la reconstruction de l'abbaye de Saint-Maurice.

Il existe par ailleurs un second indice de l'éventuelle présence de l'abbé de Saint-Maurice auprès du pape. On ne peut s'empêcher en effet de remarquer la proximité chronologique de deux documents qui relèvent de l'évêché de Sion. D'une part, une bulle d'Alexandre III adressée de Paris le 18 mars 1163 à l'évêque de Sion Amédée, depuis peu élu, désavoue les aliénations abusives de son prédécesseur Louis des églises de Liddes, Orsières, Sembrancher et Martigny, au détriment du chapitre; l'évêque y renonce finalement en 1168. D'autre part un diplôme d'Amédée, par lequel il cède l'église Saint-Sigismond de Saint-Maurice et tous ses droits à l'abbaye, contre l'église de Nendaz et plusieurs dîmes; le diplôme n'est pas daté et l'abbé n'est pas nommé, mais le cartulaire de l'abbaye attribue cette action à Rodolphe²⁴. Ceci se comprend si l'abbé, qui avait eu fort à faire avec l'évêque Louis, est auprès du pape pour expliquer le détail des aliénations épiscopales²⁵. Tout ceci porte à croire que l'abbé Rodolphe joue un rôle essentiel dans la diffusion de la légende de saint Martin.

Autour de 1160, l'abbé écrit à Louis VII dans le dessein de provoquer des aumônes. Rodolphe, qui se présente comme le *servus inutilis sanctorum Agaunensium martyrum*, fait appel à la générosité du roi de France pour aider à la reconstruction de son abbaye, qui menace ruine complète. Il rappelle au souverain les largesses de ses prédécesseurs à l'égard de l'abbaye, laquelle *amplis possessionibus fundata et largis fuerit donata donariis*. Des témoignages écrits, gardés de part et d'autre, conservent la trace de ces donations passées, précise-t-il. En manière d'exemple, il introduit, dans le désordre, trois des prédécesseurs de Louis. En premier lieu Dagobert, qui remit à l'abbaye *multa beneficia* et mérita par ses louanges d'être libéré des tourments infernaux; Charlemagne ensuite, qui concéda, à l'occasion d'un voyage à Rome, *d'amplissimas possessiones* et fut gratifié d'une *divina visione pariter et miraculo*; Clovis enfin, guéri ici même d'une longue infirmité par l'abbé Séverin. Rodolphe invite donc le roi à utiliser une partie de ses richesses pour s'attacher l'amitié des martyrs d'Agaune, dont l'efficacité redoutable est prouvée, et avec le soutien desquels, assurément, il sera reçu au sein

24. B. ANDENMATTEN, P. BRAUN, G. COUTAZ e.a., *Le diocèse de Sion. L'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle, 2001, p. 157 n. 7.

25. Les deux documents ont été édités par J. GREMAUD, *Chartes sédunoises, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, t. 13, 1863, p. 360-362, 363-365, n° 13, 15.

des *eterna tabernacula*. Les aumônes, conclut-il, serviront à la réparation et à l'ornementation du sanctuaire²⁶.

La mention par Rodolphe, dans cette lettre, de la vision et du miracle dont Charlemagne est témoin n'est pas sans rappeler un faux diplôme d'Adrien I^{er}, forgé à Saint-Maurice au XII^e siècle, et dont le préambule porte sur ce même épisode légendaire²⁷. Les martyrs thébains seraient apparus en songe à l'empereur lors de son passage à l'abbaye; donations faites à la communauté d'Agaune, Charlemagne poursuivit son voyage à Rome, emmenant au passage l'abbé Alteus, alors aussi évêque de Sion. C'est à Rome que le pape, à la demande de Charlemagne, confirma par un privilège les possessions françaises de l'abbaye. Il est intéressant de souligner que les deux documents qui mentionnent un séjour de Charlemagne à Saint-Maurice, même s'ils créent l'impression contraire, ne s'appuient pas l'un sur l'autre mais datent tous deux des années 1160-1165²⁸, au point qu'on en vient à se demander s'ils n'ont pas été sollicités par la même personne, voire composés par elle.

Dès lors, si l'on essaie de rassembler et de relier l'entier des documents conservés, il semble qu'un important travail de ré-organisation mémoriale ait été conduit à l'abbaye de Saint-Maurice dans ces mêmes années, très vraisemblablement sous la direction de l'abbé Rodolphe. La légende du vase de Martin a sans doute été créée à Saint-Maurice avant 1180, sans que la communauté agaunoise ne juge cependant nécessaire de la fixer par l'écrit; ce sera aux chanoines de Tours de la consigner une première fois, quand bien même elle était assez célèbre pour parvenir aux oreilles de Philippe de Heinsberg, peut-être par l'intermédiaire de Guibert de Gembloux. Nous formulerons l'hypothèse selon laquelle cette légende a été créée à un moment critique de l'histoire de l'abbaye, peu après le milieu du XII^e siècle précisément.

26. *Ad sanctorum igitur Sepulchra restauranda et ornanda, sicut regiae congruit pietati, totis misericordiae visceribus affluatis, de vestro mamona amicos vobis sanctos Martyres faciatis, ut ab ipsis in aeterna tabernacula recipi valeatis.* (*Historiae francorum scriptores*, t. 4, p. 741).

27. AUBERT, *Le trésor*, t. 2, p. 209-210 (pièce justificative 4); voir aussi H.H. ANTON, *Studien zu den Klosterprivilegien der Päpste im frühen Mittelalter*, Berlin, 1975, p. 44-48.

28. La lettre de Rodolphe est datée des années 1160 par SCHIEFFER et MAYER, *Die Urkunden*, tandis que le faux diplôme papal, grâce à son préambule légendaire dans lequel est mentionné le *sanctissimus Karolus*, peut être daté de peu après 1165, si l'on se fie à R. FOLZ, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*, Paris, 1950, p. 348 n. 228. Cela ne constitue cependant pas, à notre sens, un argument suffisant qui plaide en faveur d'une datation autour de la canonisation de Charlemagne: l'exemple de la statue de Charlemagne conservée à Saint-Jean de Münster le montre aisément (J. WIRTH, *Die Bildnisse von St. Benedikt in Mals und St. Johann in Müstair, Für irdischen Ruhm und himmlischen Lohn*, éd. H.R. MEIER, C. JÄGGI et P. BÜTTNER, Berlin, 1995, p. 76-90).

Tout travail de mémoire entraîne le plus souvent une refonte du passé. À Saint-Maurice, il concerne à la fois des documents légaux, qui sont « falsifiés », et des objets du trésor pour lesquels on invente des donateurs prestigieux : en recourant à des « fondateurs » ou des « patrons » éloignés dans le temps, l'abbaye peut de la sorte acquérir une histoire plus longue et continue comme lieu sacré. Parallèlement, elle se crée une mémoire qui puise aux origines les plus reculées, contemporaines en somme de l'invention des reliques des martyrs thébains. C'est là peut-être une des raisons pour lesquelles on choisit un saint militaire, Martin ; il faut croire que le souvenir de l'évêque Théodore, « inventeur » des reliques à la fin du IV^e siècle selon la tradition, n'était plus aussi vif ou qu'il avait tout simplement été occulté pour des raisons stratégiques. Il semble en effet que la falsification de documents écrits entraîne un regard différent sur les objets possédés. Ces derniers rendent présentes les aspirations ou les revendications de la communauté, au point que l'on n'hésite plus dès lors à forger de nouveaux objets pour asseoir, matérialiser, une prétention revendiquée par un document falsifié²⁹.

On se souvient que la « table d'or », d'une valeur de soixante-six marcs d'or, qui servit à financer le départ d'Amédée III de Savoie à la croisade, est remboursée en matière première : en 1150, Humbert III s'engage en effet à payer en compensation cent marcs d'argent et deux marcs d'or pendant les quatre prochaines années. Le précieux métal, outre le fait qu'il a vraisemblablement contribué à améliorer la situation financière de l'abbaye, a sans doute aussi servi à la fabrication des retables d'argent qui deviendront plus tard les châsses de saint Maurice et des enfants de saint Sigismond, et sans doute encore au buste de saint Candide, stylistiquement daté vers 1165 (fig. 3)³⁰, trois objets du trésor qui ont vraisemblablement été réalisés à Saint-Maurice même³¹. L'apport soudain de matière première seul n'explique pas leur fabrication à ce moment précis de l'histoire de l'abbaye, il fallut aussi leur préparer un terreau propice. À Saint-Maurice, le travail de mémoire entrepris ne concerna pas seulement les archives et certains objets du trésor possédés depuis des temps « immémoriaux », du moins du point de vue de la communauté possédante, et par conséquent sujets à la réécriture. Il servit également à la fabrication de nouveaux objets qui magnifiaient les pieux restes de ses *authentiques* patrons et fondateurs : Maurice, Candide, les enfants de saint Sigismond.

29. À propos des légendes de fondation, voir A.G. REMENSNYDER, *Remembering Kings Past. Monastic Foundations Legends in Medieval Southern France*, Londres, 1995, et ID., *Legendary Treasure at Conques : Reliquaries and Imaginative Memory, Speculum*, t. 71, 1996, p. 884-906.

30. Voir R. SCHNYDER, *Das Kopfreliquiar des heiligen Candidus in St-Maurice, Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, t. 24, 1965-1966, p. 65-127.

31. THURRE, *L'atelier roman*, p. 89.

Le trésor d'église, instrument de thésaurisation, conserve certes des objets à vocation mémoriale qui organisent une spatialisation du sacré³². Ces objets, entretenus ou préparés par un travail de mémoire, sacralisent en retour l'espace. Le vase « de saint Martin », par son origine céleste et son patronage prestigieux, sacralise ainsi l'abbaye de Saint-Maurice comme théâtre de l'apparition du divin, à un moment essentiel de son renouveau spirituel.

Université de Neuchâtel

Pierre Alain MARIAUX

32. P. GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan*, Liège 2002.

Annexe

Lettre de l'abbé Rodolphe à Louis VII³³

Excellentis- / simo Francorum regi Ludovico, frater Rodulfus sanctorum Augaunensium / martyrum servus inutilis, et qui cum eo sunt fratres. Sic terrenum regnum re- / gere, ut eternum valeat feliciter optinere. Quod sancta Au- / gaunensis ecclesia a prede[ce] ssoribus vestris³⁴ Francorum regibus amplis / possessionibus fundata et largis fuerit donata donariis, / et apud nos et in multis regni vestri ecclesiis scriptum habetur. / Quis vero nesciat Dagubertum regem ecclesie nostre propter martyrum ho- / norem Mauricii sociorumque eius multa contulisse beneficia? Unde etiam, post mortem suam, per merita eorum, a potestate³⁵ // demonum miseratione divina liberatus esse legitur. Quis ignoret / Karolum regem in Italia properantem, cum ad sepulchra martyrum deve- / nisset, divina visione pariter et miraculo letificatum, eidem ecclesie / amplissimas concessisse possessiones? Quod Clodoveus rex Fran- / corum per Severinum predictae abbatis ecclesie a diurna sit infirmi- / tate liberatus, testis est titulus eius apud castrum landonis, ubi in / Vita eius hoc legitur. Ipsorum igitur vos sequentes vestigia, quasi bone- / ramus arboris, nobilissima stirpe progenitus. Bonum elemosinarum / fructum proferentes, presentium latores ob amorem Dei et sanctorum / martyrum benigne suscipiatis, misericordie manum affluenter, sicut / regem decet, beatis martyribus porrigatis sperantes ab / illo multo maiora recipere, qui dixit centuplum acci- / pietis et cetera³⁶. Siquidem ecclesia nostra quae cumulus³⁷ sanctorum mar- / tirum est, cum universis edificiis ad eam pertinentibus per ma- / nus barbarorum ita in cineres redacta est, ut etiam muri ex / magna parte corruerint. Ad sanctorum igitur sepulchra restauran- / da et ornanda, sicut regie congruit pietati totius³⁸ misericordie / visceribus affluatis, de vostro mamona amicos vobis sanctos mar- / tyres faciatis, ut ab ipsis in eterna tabernacula recipi valeatis.

«Au très excellent Louis, roi des Francs, le frère Rodolphe, serviteur inutile des saints martyrs d'Agaune et ses frères avec lui. Il faut gouverner de manière heureuse le royaume terrestre de façon à posséder pleinement le [royaume] céleste. Que la sainte église d'Agaune ait été dotée de nombreuses possessions et de dons abondants apportés par vos prédécesseurs les rois des Francs, tant nous que de multiples églises de votre royaume en conservent la trace écrite. Qui, en effet, ne sait pas que

33. CITÉ DU VATICAN, Biblioteca Vaticana, Vat. Reg. Lat. 179, fol. 243-243 v°. Éd. et trad. Sara PETRUCCI.

34. L'abréviation *vr̄is* a été restituée par *v[ost]ris* et non *v[est]ris* pour deux raisons. D'une part, la forme du latin classique *vestris* a tendance à être remplacée très tôt par *vostris*, par analogie à *nostris*; d'autre part, dans la dernière occurrence de ce terme, on observe l'abréviation *dvoo*, qui laisserait entendre qu'on est en présence de la forme *d[el] vo[st]r[o]*.

35. Dans le manuscrit original, le terme *diaboli* apparaît après *a potestate* mais l'auteur, lui préférant *demonum*, a biffé ce premier.

36. Mt 19,28-29: *Amen dico vobis: quod vos, qui reliquistis omnia et secuti estis Me, centuplum accipietis, et vitam aeternam possidebitis.*

37. Sic, *tumulus*.

38. Sic, *totis*.

le roi Dagobert a accordé à notre église de nombreuses faveurs en l'honneur du martyr Maurice et de ses amis ? On peut en outre lire qu'après sa mort, il a été libéré de l'emprise du démon par grâce divine à travers leurs mérites. Qui ignore que le roi Charles, en route pour l'Italie, fut gratifié, alors qu'il approchait du tombeau du martyr, d'une vision divine semblable à un miracle et concéda à cette église même de très larges possessions ? Quant à Clovis, roi des Francs, il a été libéré de son infirmité quotidienne grâce à Séverin, abbé de la dite église ; témoin l'inscription de Château Landon, que l'on peut lire dans la Vie de celui-ci. Vous suivez donc les pas de ceux-ci, comme le bon rameau de l'arbre, issu d'une noble descendance. Portez plus loin ce bon fruit des aumônes, soutenez avec bienveillance les promoteurs de ces dons pour l'amour de Dieu et des saints martyrs ; tendez une main pleine de miséricorde, comme il convient à un roi, aux bienheureux martyrs, et attendez-vous à recevoir beaucoup plus de celui qui dit : « vous recevrez le centuple etc. » Puisque notre église, tombeau de saints martyrs, et tous les édifices qui lui appartiennent, a été réduite en cendres par la main des barbares au point que les murs se sont écroulés en leur majeure partie, pour la restauration et l'ornement des sépulcres des saints, ainsi qu'il convient à la piété royale, et avec votre richesse, faites des saints martyrs vos amis de sorte à ce que vous soyez portés par eux dans les temples éternels. »

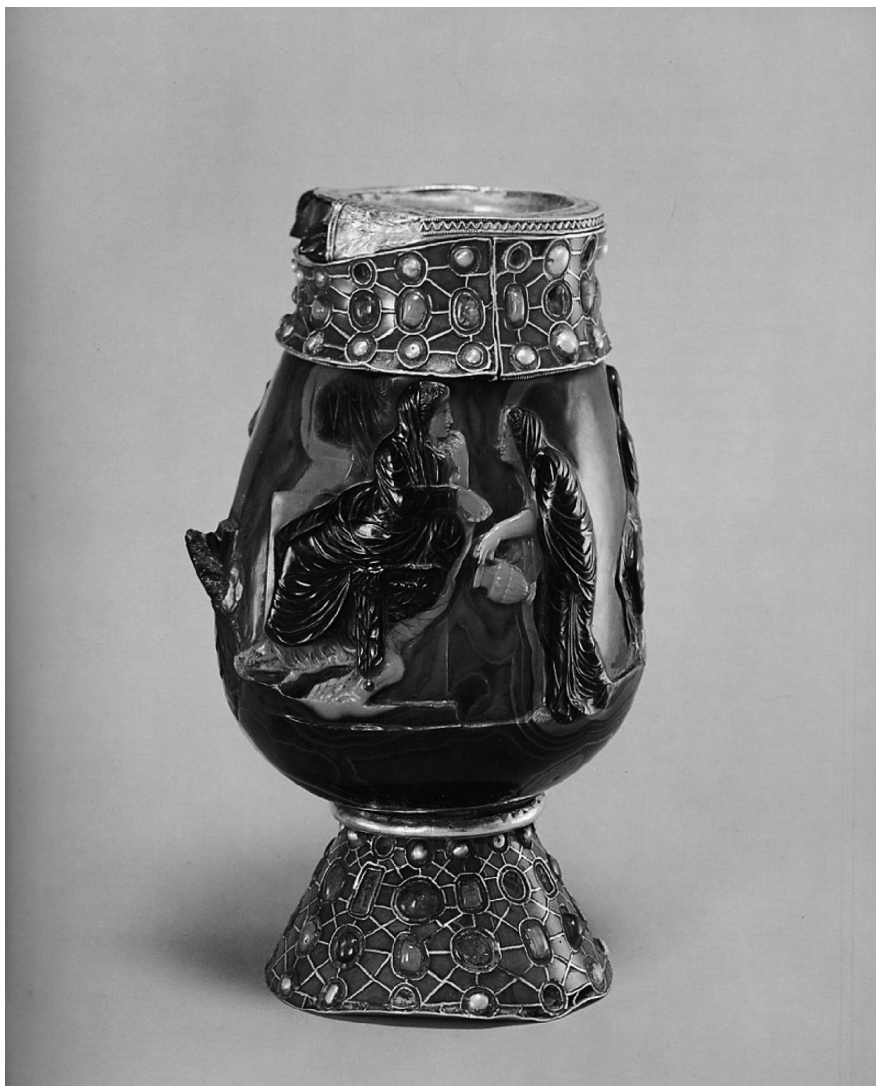


Fig. 1 : SAINT-MAURICE D'AGAUNE, Trésor de l'abbaye, Vase dit « de saint Martin », I^{er} s. avant J.-C. (sardoine), monture milieu VII^e siècle. Avec l'aimable autorisation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.



Fig. 2: SAINT-MAURICE D'AGAUNE, Trésor de l'abbaye,
Aiguière dite de Charlemagne, VIII^e siècle.
Avec l'aimable autorisation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.



Fig. 3: SAINT-MAURICE D'AGAUNE, Trésor de l'abbaye,
Buste-reliquaire de saint Candide, vers 1165.
Avec l'aimable autorisation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Againe.